Cran Gevrier, le 25 février 2016

Mme Françoise CAMUSO

Mairie de Seynod

27, avenue de Champ Fleuri

74600 Seynod



**Roule & Co**

21, avenue des Harmonies

74960 Cran-Gevrier

[www.roule-co.org](http://www.roule-co.org) - [info@roule-co.org](mailto:info@roule-co.org)

**Association pour la promotion du vélo et de**

**la mobilité douce sur l’agglomération d’Annecy**

**Objet : Infrastructures cyclables**

Madame le Maire,

Notre association Roule & Co assure la promotion du vélo comme moyen de transport sur le bassin annécien depuis 2010. Nous comptons actuellement plus de 900 adhérents. Notre action porte sur :

* l’apprentissage de l’entretien et de la réparation des vélos via notre atelier participatif
* des actions de promotion permettant de faire découvrir l’intérêt du vélo
* la vélo-école pour aider les adultes à lever leur appréhension à circuler en ville
* la collaboration avec les mairies et la C2A afin d’améliorer les infrastructures routières.

Afin de sécuriser et de faciliter les trajets des cyclistes, nous souhaiterions que soient appliquées sur votre commune 2 dispositions récentes du code de la route :

* Le double sens cyclable, possible sur tous les sens uniques et obligatoire lorsque ceux-ci sont limités à 30 km/h (art R412-28-1 du code de la route). Il permet au cycliste d’avoir un trajet plus direct.
* .Le cédez le passage cycliste au feu rouge, qui sécurise le cycliste en le détachant du flux des voitures démarrant au feu vert et lui permet un trajet plus rapide (art R415-15 du code de la route).

Ces deux mesures, faciles à appliquer, peu coûteuses et généralement sans incidence sur la circulation des autres usagers, présentent de vrais avantages pour le cycliste. Elles sont déjà appliquées dans de nombreuses villes françaises et sont en parfaite adéquation avec l’objectif de la C2A de tripler la part modale cycle d’ici 2030.

Outre ces 2 points, nous restons bien entendu disponibles pour évoquer avec vous ou vos équipes techniques les points noirs relevés par nos adhérents sur les infrastructures actuelles et l’intégration des cycles dans vos prochains projets de voirie.

Nous vous prions d’agréer, Madame le maire, l’expression de nos sentiments distingués.

Nicolas Cailleux

Président de Roule & Co

PJ : Fiche CERTU « les double sens cyclables »

Fiche CERTU «  les cédez-le-passage cycliste au feu rouge » (introduction)